

I.- LE MOT DU MAIRE.

Au moment où paraîtra ce bulletin municipal, bon nombre d'entre vous seront en congés, aussi je vous souhaite de très bonnes vacances. C'est le mois où parents, amis, touristes viennent ou reviennent au village. C'est le mois où la plupart disposent d'un peu plus de temps. C'est le moment par excellence de faire un peu de toilette devant sa maison et contribuer ainsi à rendre notre village plus propre lonc plus accueillant.

II.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le vendredi 29 Juillet 1977, le Conseil:

- AUTORISE le Maire à signer un marché de gré à gré avec l'Entreprise Antonini de Baccarat pour la remise en état du chemin vers Bertrichamps (y compris le revêtement de la chaussée du pont).
- ACCEPTE le devis de 242 676 F concernant la construction d'une annexe du Foyer Rural, en bout du groupe scolaire, et demande que les subventions les plus élevées possibles soient accordées.
- DEMANDE qu'une étude soit réalisée par les Services de l'Equipement afin d'aménager le carrefour rue des Vosges rue de l'Eglise, (immeuble Poirel).
- DECIDE d'acheter à la Pépinière Départementale IO pommiers à fleurs et IO érables, à planter au lotissement.

.../...

- SOLLICITE des Services de l'Equipement une étude relative à l'assainissement de Fagnoux.
- DESIGNE MM. Paul GEORGE et Paul THIRIET pour assister le Maire lors de l'adjudication de la coupe affouagère, exercice 77, Parcelle IO. MM. Jean COLIN, Paul THIRIET et Paul GEORGE acceptent d'être les garants de cette coupe.

III .- PAIN .

Pendant toute la durée des congés de notre boulanger, Monsieur MULLER, un dépôt de pain sera ouvert au magasin SPAR par Madame JEANJEAN que je remercie de son obligeance.

Le pain devra être commandé la veille pour le lendemain. Il devra être retiré pour midi.

Les premières commandes sont à passer le lundi 22 août pour les livraisons du mardi 23.

IV .- DONS.

- Un don de 20 F au profit de l'Association Familiale a été effectué par Mr. SOUVAY.
- Un don anonyme de IOO F a été enregistré. Il est à répartir à égalité entre:
 - les Anciens Compattants, le Foyer Rural, le Burcau d'Aide Sociale et les Pompiers.
- une somme de ÎO F trouvée et non réclamée a été remise par Madame MULLER à l'Association Familiale.

Le Maire au nom des différentes Associations et du BAS remercie bien sincèrement les généreux donateurs.

V. - PERMIS DE CONSTRUIRE.

Deux demandes de permis de construire ont été enregistrées pour:

- un abri de jardin à construire par Mr. FRANCHOIS,
- un abri de jardin à construire par Mr. André DURAND.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ASSOCIATION FAMILIALE (Ruche Enfantine)

L'Association Familiale remercie très sincèrement les très nombreuses personnes qui ont donné des lots, celles qui ont accepté les monitrices chez elles pour prendre ensemble le repas de midi, le Docteur CHAPUT qui a assuré bénévolement les visites médicales, etc...

La fréquentation de cette ruche a été exceptionnelle et pulvérise ainsi tous les records depuis 1971.

Que les cinq monitrices trouvent ici l'expression de nos remerciements sincères pour avoir su si bien distraire nos enfants pendant un mois complet et organiser une très belle fête de fin de ruche le 3I Juillet.